

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 juin 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 DAE 277 Subvention (35.000 euros) et convention avec l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'accorder une subvention d'investissement à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et de l'autoriser à signer une convention avec cet organisme ;

Sur le rapport présenté par Mme Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris, est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Article 2 : Une subvention de 35.000 euros est attribuée à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, domiciliée 190-198, Avenue de France, 75244 Paris cedex 13 (SIMPA n° 186369 / 2016_06537) au titre de l'exercice 2016.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 20, nature 204181, rubrique 23 du budget d'investissement 2016 et suivants de la Ville de Paris relatif à l'autorisation de programme n°4983, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO